



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2017**

N° 04

l'an deux mille dix-sept le dix avril à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur SANCE Bernard.

Etaient présents : SANCE Bernard, FERNANDEZ Michèle, ALENÇON Alain, JOLFRE Marie-France, CORNIBERT Roland, SIBADE Véronique, GRANIER Serge, DRUAUX Jean-Jacques, , FIDELIN Georges, RIBEROT David, Mr BRUGIER Jacques BENETTON Elisabeth, AVELLANO Aline, CROIZARD Gilles, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : DE CARVALHO Alvertina, GARGADENNEC Nathalie, SEGONDY Didier, BIELOW Jean-Marc.

Pouvoirs : DE CARVALHO Alvertina à SIBADE Véronique, GARGADENNEC Nathalie à FERNANDEZ Michèle, SEGONDY Didier à FIDELIN Georges.

Secrétaire de séance : FERNANDEZ Michèle

Liste des délibérations		Décision
N° 17-04-10- D01	Vote du compte de gestion 2016	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D02	Vote du compte administratif 2016	Majorité des membres présents et 1 abstention
N° 17-04-10- D03	Affectation du résultat de l'exercice 2016	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D04	Vote des 3 taxes : BP 2017	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D05	Attribution de subventions année 2017	Majorité des membres présents et 1 abstention
N° 17-04-10- D06	Vote du budget primitif 2017	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D07	Rendu des décisions 3 et 4 prises par le maire au titre de sa délégation	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D08	Renouvellement d'un contrat unique d'insertion – CUI-CAE avec augmentation de la durée hebdomadaire	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D09	Demande de subvention auprès du Département : acquisition de matériel informatique pour équiper 1 classe numérique	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D10	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : acquisition d'un logiciel pour la médiathèque	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D11	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : achat de matériel et mobilier pour l'ouverture de la 8 ^{ème} classe école élémentaire : rentrée scolaire 2017	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D12	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : travaux de mise en accessibilité au centre de Loisirs dans le cadre de l'Ad'Ap	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D13	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : renouvellement parc informatique pour la Mairie	Unanimité des membres présents
N° 17-04-10- D14	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental :véhicule électrique service technique	Unanimité des membres présents

Approbation du compte rendu du 13 mars 2017.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si le compte rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

I. Vote du compte de gestion 2016

Après présentation du compte administratif, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion établi par le Trésorier de Fronton, qui retrace les écritures comptables de la commune pour l'exercice 2016. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte de Gestion 2016.

II. Vote du compte administratif 2016

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2015.

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Jacques Brugier conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibère sur le Compte Administratif. Le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	767 706.87	3 991 911.36
Recettes dont reports 2015	6 276 329.22	6 605 879.89
Restes à réaliser, dépenses	452 240.00	
Restes à réaliser recettes	219 000.00	
Résultats d'exécution	5 614 044.97	2 613 968.53

III. Affectation du résultat

Suite au vote du Compte Administratif 2016, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, arrêté à la somme de 2 613 968.53 € doit être affecté.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter cette somme à la section de fonctionnement du Budget Primitif 2017.

IV. Vote des 3 taxes

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois impôts restants, compte tenu de l'appartenance de la commune à un EPCI à fiscalité additionnelle, notamment :

- les limites de chacun aux termes de la loi du 10 janvier 1980 susvisée, notamment le lien entre le foncier non bâti et la taxe d'habitation ;
- les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année,

Considérant que le budget communal, compte tenu de l'attribution de compensations, nécessite des rentrées fiscales de 681 847 euros, le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit :

	Taux 2016	année	Taux 2017	année	Bases 2017	Produit attendu
TH		6.58 %		6.58 %	2 666 000	175 423
FB		11.75 %		11.75 %	4 137 000	486 098
FNB		96.08 %		96.08 %	11 900	11 434
TOTAL						672 955

V. Attribution de subventions année 2017

Monsieur le maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation de la ville ainsi que les associations caritatives.

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2017, le conseil municipal à la majorité des présents et représentés (une abstention) valide pour 2017, les propositions de subventions aux associations et autorise le maire à verser les sommes allouées à chaque association pour un montant total de 85 637 €.

VI. Vote du budget primitif 2017

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget de la commune qui fait ressortir :

En section de Fonctionnement : le Budget Primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes à 7 349 947 €.

En section d'Investissement : Le Budget Primitif 2017 est votée en équilibre avec un montant en dépenses et en recettes de 8 854 840 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2017 de la commune.

VII. Rendus des décisions 3 et 4 prises par le Maire au titre de sa délégation

Rendu de la décision n°3/2017 : signature d'un devis concernant l'achat d'un véhicule pour la police municipale

Il est rendu compte de la décision n°3/2017 en date du 20/03/2017 prise au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2016.

Cette décision concerne la signature d'un devis pour l'achat d'un véhicule pour la police municipale auprès de l'entreprise PAROT AUTOMOBILE CAHORS située Carrefour Giratoire du Roc de Lagasse 46090 La Bastide Marnac pour un montant de 25 401.59€TTC.

Rendu de la décision n°4/2017 : signature d'un devis concernant l'achat de deux panneaux lumineux pour la ville de Lespinasse

Il est rendu compte de la décision n°4/2017 en date du 29/03/2017 prise au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2016.

Cette décision concerne la signature d'un devis pour l'achat de deux panneaux lumineux pour la commune de Lespinasse auprès l'entreprise ACE située rue Joliot Curie 34500 BEZIERS pour un montant de 21 576€TTC.

VIII. Renouvellement d'un contrat unique d'insertion – CUI-CAE avec augmentation de la durée hebdomadaire

Monsieur le maire rappelle la délibération du 28 novembre 2016 par laquelle un Contrat unique d'Insertion (CUI) avait été créé pour une durée hebdomadaire de 30H00 et pour une durée de 6 mois renouvelable. Il indique que ce contrat arrive à son terme au 30/05/2017 et il propose de le renouveler à compter du 1^{er} juin 2017. De plus, il informe qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe du service entretien et il propose d'augmenter la durée hebdomadaire de ce contrat à 35H00 au lieu de 30H00. Accord du conseil municipal

IX. Demande de subvention auprès du Département : acquisition de matériel informatique pour équiper 1 classe numérique.

Monsieur le Maire rappelle que l'école élémentaire a été dotée de classes mobiles numériques et que suite à l'ouverture de la 8^{ème} classe à la rentrée scolaire, il est nécessaire de doter cette classe de matériels informatiques. Le montant de la dépense est estimé à 4 620 € HT. Le Conseil Municipal sollicite, auprès du Conseil Départemental, une subvention au meilleur taux pour l'acquisition de cet équipement.

X. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : acquisition d'un logiciel pour la médiathèque

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le logiciel de la médiathèque devenant obsolète, la commune souhaite acquérir un nouveau logiciel. Ce logiciel permettra de cataloguer, d'accéder à des ressources en ligne, de gérer les fonctions de prêt, retour et relance. Le montant de cette dépense est estimé à 2 750 € HT. Le Conseil Municipal sollicite, auprès du Conseil Départemental, une subvention au meilleur taux pour l'acquisition de cet équipement.

XI. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : achat de matériel et mobilier pour l'ouverture de la 8^{ème} classe école élémentaire : rentrée scolaire 2017

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'ouverture de la 8^{ème} classe à l'école élémentaire à la rentrée prochaine de septembre 2017. Afin d'équiper cette nouvelle classe il est nécessaire d'acquérir du mobilier et du matériel. Le montant de ces acquisitions est estimé à 6 870 € H.T. Le Conseil Municipal sollicite, auprès du Conseil Départemental, une subvention au meilleur taux pour l'acquisition de cet équipement.

XII. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : travaux de mise en accessibilité au centre de Loisirs dans le cadre de l'Ad'Ap

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à l'état des lieux relatif à l'accessibilité de l'établissement Centre de Loisirs, des travaux vont être réalisés. Le montant de ces travaux est estimé à 18 260 € HT. Le Conseil Municipal sollicite, auprès du Conseil Départemental, une subvention au meilleur taux pour financer ces travaux.

XIII. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : renouvellement parc informatique pour la Mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune souhaite renouveler une partie du parc informatique (ordinateurs et imprimantes) pour le service administratif et service technique de la Mairie. Le montant de cette acquisition est estimé à 3 000 € HT. Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Départemental, une subvention au meilleur taux pour l'acquisition de cet équipement.

XIV. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : achat véhicule électrique pour le service technique

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune souhaite acquérir un véhicule électrique pour le service technique de la ville de Lespinasse. Le montant de cette acquisition est estimé à 25 000 € HT. Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Départemental, une subvention au meilleur taux pour l'acquisition de ce matériel roulant.

Questions diverses :

- Notification d'attributions de subvention par le Conseil Départemental :
 - Une subvention d'un montant de 8000 € a été attribuée pour l'Effacement de réseaux aériens de communication chemin Beldou.
 - Une subvention d'un montant de 8000 € a été attribuée pour l'Effacement de réseaux aériens de communication chemin des Vitarelles -rue de la Mairie
 - Une subvention d'un montant de 740 € a été attribuée pour l'acquisition d'une imprimante multifonction
- Notification d'attributions de subvention par les services de l'Etat :
 - Une subvention d'un montant de 2 696 € a été attribuée pour la Sécurisation des établissements scolaires.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,

Bernard SANCE